

« Évaluer l'oral » Abstract de l'article de Claudine Garcia-Debanc, *Pratiques*, novembre 1999, n°103/104

L'enseignement de l'oral, porté par les injonctions institutionnelles depuis une vingtaine d'années, devient de plus en plus légitime. Cela suppose que l'on définisse de façon précise et opératoire son évaluation, au-delà d'un simple « participe / ne participe pas » peu significatif des véritables compétences langagières des élèves.

La réflexion sur l'évaluation de l'oral s'avère indispensable d'un triple point de vue car :

- l'étude des outils d'évaluation constitue un bon analyseur des contenus d'enseignement et des compétences visées. *Dis-moi ce que tu évalues, je te dirais ce que tu enseignes* ;
- la mise en regard des outils et des théories permet de questionner les conceptions sous-jacentes de l'oral, notamment le risque d'un déni de ses spécificités ;
- le questionnement sur les représentations de ce qu'est le français parlé est indispensable pour déterminer ce qui peut/doit faire l'objet d'un enseignement.

Les spécificités de l'évaluation de l'oral

Si l'oral est fortement présent dans la classe, son évaluation est considérée le plus souvent comme difficile, voire périlleuse car :

- sa pratique est transversale à toutes les disciplines et situations ;
- il est difficile à observer et complexe à analyser ;
- il implique l'ensemble de la personne ;
- il est fortement marqué par des pratiques sociales de référence ;
- il ne laisse pas de traces et nécessite des enregistrements exigeants ;
- son évaluation nécessite beaucoup de temps ;
- et nécessite un détour par l'écrit par le biais de transcriptions ;
- son fonctionnement spécifique est souvent mal connu ;
- ses indicateurs de maîtrise ne sont pas clairement synthétisés ;
- le matériel pédagogique et les recherches didactiques sont récents.

Six bonnes raisons d'évaluer l'oral

Malgré ces spécificités, l'oral nécessite d'être évalué car :

- les enjeux sociaux de sa maîtrise sont immenses ;
- son évaluation implique une réflexion sur la norme ;

- son statut dans la classe est un analyseur du mode de travail pédagogique et de la conception de l'apprentissage ;
- son évaluation objective permet :
 - de mettre en œuvre un étayage efficace,
 - de définir une programmation efficace de son enseignement,
 - aux élèves de savoir comment progresser.

Les objets d'enseignement

Des choix relatifs aux principaux objets d'enseignement sont à opérer. Notamment :

- l'évaluation d'activités autonomes ou intégrées ;
- la référence à des pratiques sociales existant dans la vie publique ou dans la communication scolaire ;
- des situations mettant en jeu un oral conversationnel ou un oral scriptural ;
- la prise en compte de la syntaxe spécifique de l'oral ou la référence aux normes de l'écrit ;
- la mobilisation des variables didactiques (nature de l'activité, place de l'activité dans le projet, modalités d'organisation, pratiques sociales de référence, nature des conduites discursives attendues, tâches discursives, relations oral/écrit, nature de l'étayage, place et forme de l'analyse métalinguistique).

L'analyse critique d'un échantillon d'outils d'évaluation

Cette analyse met en évidence les risques liés à l'évaluation de l'oral :

- l'illusion de la participation ;
- la méconnaissance de la spécificité linguistique du français parlé ;
- la limitation aux dimensions interactionnelles ;
- la difficulté à proposer des situations d'apprentissage de l'argumentation.

La formation des enseignants à enseigner et évaluer l'oral

L'entreprise est complexe et nécessite pour le moins de :

- les sensibiliser à la diversité des situations et divers types d'oraux ;
- d'agir sur les représentations disqualifiantes de l'oral ;
- de mettre en œuvre les conditions d'un étayage efficace ;
- de définir des indicateurs de réussite en fonction du type de conduite discursive et l'âge des enfants ;
- de prendre conscience de son propre comportement verbal.

Pour lire l'article intégral, cliquer [ici](#).